



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des  
Députés

Luxembourg, le 11 février 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant la réforme du service de transport pour personnes à mobilité réduite Adapto.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marco Schank  
Député